

MESSAGE DE SANTÉ CANADA

Vols à destination du Canada

Instructions au personnel de cabine des transporteurs aériens

Santé Canada a produit une vidéo d'accompagnement afin d'aider à prévenir la propagation du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

La vidéo souligne ce qui suit à vos passagers :

- **Les symptômes du SRAS;**
- **Ce qu'ils doivent faire s'ils ressentent les symptômes du SRAS;**
- **Un aperçu des stratégies de Santé Canada pour dépister le SRAS;**
 - **le formulaire blanc « Renseignements sur le voyageur » et les directives sur la façon de remplir les deux formulaires;**
 - **le formulaire jaune « Avis d'alerte médicale »;**
- **Certaines mesures de santé publique simples.**

Votre ligne aérienne vous remettra aussi les deux formulaires à distribuer pendant les vols à destination pour que les passagers les remplissent.

Veillez distribuer les deux formulaires aux passagers tôt pendant le vol, avant la projection de la vidéo. Nous vous demandons de le faire dans un délai de deux heures après le départ. Certains passagers peuvent avoir besoin d'aide pour remplir les formulaires.

Il importe que tous les passagers et tous les membres d'équipage remplissent le formulaire blanc « Renseignements sur le voyageur ». Santé Canada a besoin des adresses où les voyageurs résideront, des numéros de téléphone où on pourra les joindre pendant les deux semaines qui suivront le vol. Le formulaire sera recueilli lorsque les voyageurs et les membres d'équipage descendront d'avion.

Le formulaire « Avis d'alerte médicale » comprend trois questions. Il sera remis aux fonctionnaires des Douanes du Canada (ADRC) à la ligne d'inspection primaire des Douanes.

Au fur et à mesure que des renseignements additionnels seront disponibles sur l'étiologie, la transmissibilité et la transmission de cette maladie, les recommandations contenues dans ce document pourront changer.

FEUILLET DE RENSEIGNEMENTS SUR LE SRAS

La fiche de renseignements suivante a été élaborée afin d'aider le personnel de cabine des transporteurs aériens à évaluer les cas possibles du SRAS et leur donner des lignes directrices en vue de prévenir la transmission de la maladie au cours d'un vol.

Cas suspect de SRAS

Une personne avec :

- Une fièvre (plus de 38 degrés Celsius)

Et

- Un ou plus d'un **symptôme respiratoire**, y compris la toux, l'essoufflement et la respiration laborieuse

Et

Un ou plus d'un des éléments suivants :

- Un contact étroit* avec un cas suspect ou un cas probable** 10 jours ou moins avant le début des symptômes;
- Un voyage récent 10 jours ou moins avant le début des symptômes, dans une « région affectée » de l'Asie rapportée à l'OMS;
- Un voyage ou une visite récente, 10 jours ou moins avant le début des symptômes, à un endroit précis associé avec une grappe de cas du SRAS;

Et

- Aucune autre cause connue pour la présente maladie.

*Un contact étroit signifie avoir soigné, vécu avec ou avoir eu un contact face à face (moins d'un mètre) avec une personne atteinte du SRAS ou un contact direct avec les sécrétions respiratoires ou les liquides organiques d'une personne atteinte du SRAS.

**À titre informatif seulement

Le cas « probable » de SRAS ressemble au cas suspect, mais la personne est souvent plus malade. Elle a le souffle de plus en plus court et a de la difficulté à respirer. Dans certains cas, une radiographie pulmonaire confirme un syndrome de détresse respiratoire aiguë sans cause connue.

Les descriptions de cas suspect et probable qui précèdent sont fournies à titre d'information et non à titre scientifique.

La cause de cette maladie demeure présentement inconnue, toutefois, les laboratoires nationaux et internationaux collaborent à l'investigation.

Version 1
2003-05-15

Protocole pendant les vols

1. Tout passager qui semble avoir une fièvre et des symptômes respiratoires comme une toux ou une difficulté à respirer devrait être interviewé par un membre du personnel de cabine du vol afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les points suivants : (1) ses symptômes, (2) ses récents antécédents de voyage et (3) ses contacts possibles avec une personne diagnostiquée comme atteinte du SRAS. L'entrevue devrait être effectuée dans un endroit discret à bord de l'aéronef.

2. Si le passager manifeste les symptômes décrits plus haut, il devrait être traité comme un cas suspect du SRAS et les mesures de contrôle des infections énumérées ci-après devraient être suivies.

3. Informer le pilote de l'aéronef de la présence d'un cas suspect du SRAS. Il informera le transporteur aérien et l'aéroport de destination qu'un cas suspect du SRAS est à bord.

4. L'autorité sanitaire de l'aéroport ou de l'autorité portuaire déterminera les mesures à prendre lorsque le vol arrivera à destination.

5. Dans la mesure du possible, déplacer le passager vers l'arrière de l'aéronef. Désigner une toilette pour l'utilisation exclusive du passager malade. Réduire au minimum, dans la mesure du possible, les contacts entre le cas suspect du SRAS et les autres passagers.

Mesures de contrôle des infections

Le lavage des mains est la mesure hygiénique la plus importante pour la prévention de la propagation de l'infection.

- Les mains doivent être lavées :
 - Après tout contact direct avec un passager malade,
 - Avant un contact avec le prochain passager,
 - Après un contact avec des liquides organiques, des sécrétions et des excréments,
 - Après un contact avec des articles que l'on sait avoir été ou qui sont susceptibles d'avoir été en contact avec des sécrétions respiratoires (p. ex. mouchoirs, serviettes, etc.)
- Instruire le passager soupçonné d'être un cas suspect au sujet des procédures de lavage des mains.
- On peut utiliser un savon ordinaire pour le lavage de main routinier.
- Des solutions antiseptiques de rinçage sans eau devraient être disponibles comme alternative au lavage des mains.
- Lorsqu'il y a souillure visible avec des liquides corporels, les mains devraient être lavées avec du savon et de l'eau avant d'utiliser des solutions antiseptiques de rinçage sans eau. Si l'eau et le savon ne sont pas disponibles, nettoyer les mains au préalable avec des lingettes contenant du détergent.

Respirateurs/Masques protecteurs

- Les passagers soupçonnés d'être atteints devraient porter un respirateur (masque N95 ou l'équivalent). Les respirateurs devraient être changés s'ils deviennent humides, rendent la respiration difficile, sont endommagés ou visiblement souillés.
- Le personnel de cabine en contact étroit avec le passager devrait porter un respirateur N95 ou son équivalent en fournissant des services aux passagers soupçonnés d'être atteints.
- Si aucun respirateur N95 ou son équivalent n'est disponible, un masque chirurgical constitue une solution moins efficace.

Procédures de nettoyage

Un nettoyage en profondeur ne peut être entrepris avant que l'aéronef arrive à destination. On devrait donc fournir au personnel de cabine le matériel requis pour nettoyer toute surface ayant eu un contact avec les sécrétions respiratoires du cas suspect de SRAS.

- Linge souillé : Le linge, comme les oreillers ou les couvertures, devrait être transporté dans des sacs de buanderie fermés et étanches.
- Déchets : Disposer de tous les déchets dans un sac à déchets en plastique et le sceller. Il n'est pas nécessaire d'utiliser de sacs doubles. Un lavage des mains approprié est requis après avoir manipulé des déchets comme les mouchoirs ou les serviettes.
- Sacs pour le mal de l'air : Les contenants utilisés devraient être entreposés dans un compartiment de toilette pendant le vol. Ils devraient être enlevés de l'aéronef par l'équipe de nettoyage des toilettes et éliminés avec les déchets des toilettes de l'aéronef.
- Détruire les magazines, journaux et jouets s'il y a une possibilité qu'ils aient été en contact avec les cas suspects du SRAS.